

Dans le cadre du suivi des risques liés au changement climatique, l'ACPR va mettre en ligne dans les prochaines semaines un questionnaire à destination des assureurs et des réassureurs.

Afin de réaliser un état des lieux de la prise en compte du risque de changement climatique par les organismes français d'assurance et de réassurance, l'ACPR va interroger cet été les entreprises assujetties à son contrôle.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre des travaux engagés depuis 2016 par la Banque de France et l'ACPR sur la prise en compte des risques liés au changement climatique par le secteur financier et des engagements confirmés dans ce domaine lors du « One Planet Summit » à Paris fin 2017. Elle viendra compléter [une première étude de l'ACPR publiée en juin 2018](#), relative aux expositions des assureurs français au risque de changement climatique, via leurs investissements financiers. Ce questionnaire permettra en particulier de mieux appréhender les éléments du passif sensibles au risque de changement climatique.

Cette enquête sera réalisée via un questionnaire en ligne, qui sera diffusé via le site Internet de l'ACPR dans les semaines qui viennent. Avec cette enquête, l'ACPR souhaite dresser le bilan du niveau actuel d'avancement du marché de l'assurance et de la réassurance en matière de gestion du risque climatique et poser les bases d'un suivi régulier de l'amélioration des pratiques du marché en la matière. Une restitution agrégée des résultats de cette enquête est prévue, sous forme d'une publication. Des détails supplémentaires seront communiqués aux entreprises participantes.